



## COMMISSION SPORTIVE

### DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 -  
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : [sforey@yonne.fff.fr](mailto:sforey@yonne.fff.fr)

PV 52 SP 11

### PV téléphonique de la Commission Sportive du 26.09.2024

**Président** : M. Jean Louis TRINQUESSE

**Présents** : Messieurs Mickaël ROMOJARO et Didier SCHMINKE

**Assiste** : Mme Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 12h00

## Changements dates, horaires, terrains

### Match 29604912 du 29.09.2024 Sens FC 3 – Aillant 1 Coupe de l'Yonne

La commission,

- Compte tenu de l'occupation du terrain,
- Donne ce match à jouer le 29 septembre 2024 à 12h30.

### Match 29605106 du 29.09.2024 St Julien du Sault 1 – Cheny 1 Coupe de l'Yonne

La commission,

- Compte tenu de l'arrêté municipal de la commune de Saint Julien du Sault interdisant l'utilisation de ses installations sportives les 28 et 29 septembre 2024,
- Compte tenu du calendrier de la Coupe de l'Yonne,
- Donne ce match à jouer le 29 septembre 2024 à 15h00 sur le terrain de Cheny.

### Match 28886358 du 06.10.2024 Avallon FCO 3 – Serein 1 Départemental 3 Gp D

La commission,

- Compte tenu de l'occupation du terrain,
- Donne ce match à jouer le 6 octobre 2024 à 11h00.

### Match 29202424 du 28.09.2024 Paron FC 1 – Jeunesse Sénonaise 1 U15 Départemental 1

La commission,

- Prend note de la demande du club de Paron, via Footclubs, de modifier la date, l'heure et le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 29 septembre 2024 à 15h00 au stade de Paron.

### Match 29202370 du 05.10.2024 Appoigny 1 – Entente Florentinois 1 U18 Départemental 1

La commission,

- Compte tenu de la qualification en Coupe Gambardella de l'équipe d'Appoigny, celle-ci étant prioritaire sur le championnat,
- Donne ce match à jouer le 2 octobre 2024 à 14h30.

## Forfaits

### Forfait Général U18 Sens FP-Fontaine la Gaillarde

La commission,

- Reprend son PV 50 SP 10 du 24.09.2024, prenant note du courriel du club Sens FP en date du 19.09.2024 indiquant faire forfait général,
- Rectifie le montant de l'amende 6.32 et applique ainsi une amende de 90€ au club de Sens FP pour Retrait de championnat jeune (amende 6.32).

## Absences de Délégués

### Match 29162025 du 08/09/2024 Seignelay 1 – Aillant 2 Départemental 3 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Seignelay, via leur messagerie officielle, indiquant la présence de Monsieur Thomas TETU comme délégué sur cette rencontre,
- Prend note du courriel via leur messagerie officielle du club d'Aillant validant également la présence du délégué,
- Prend note du courriel de l'Arbitre de la rencontre, Monsieur Guillaume Duvoie, attestant la présence d'un délégué en la personne de Monsieur Thomas TÊTU,
- Reprend le score acquis sur le terrain : Seignelay 1= 5 – Aillant 2 = 0
- Maintient l'amende de 30€ au club de Seignelay pour absence de Délégué sur la FMI.

### Match 28886349 du 22/09/2024 Saint Sauveur/Saint Fargeau 1 – Avallon 3 Départemental 3 Gp D

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Avallon, via leur messagerie officielle, indiquant la présence d'un délégué en la personne de Madame TRUMEAU,
- Reprend le score acquis sur le terrain : Saint Sauveur/St Fargeau = 1 – Avallon= 0
- Maintient l'amende de 30€ au club de St Sauveur pour absence de Délégué sur la FMI.

## Divers

La commission prend note de la blessure de Monsieur Léo BISSON, joueur de Chevannes et lui souhaite un prompt rétablissement.

**Fin de la réunion : 12 h30.**

**Le Président de séance,**

**TRINQUESSE Jean Louis**

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».*

